

## L'UFISC recrute

### **Un(e) chargé(e) de développement de la Maison des réseaux artistiques et culturels et de coordination H/F (Emploi Tremplin - CDD en remplacement)**

L'UFISC, Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles, est une fédération professionnelle d'organisations d'employeurs.

Elle se compose de :

- Actes'If (Réseau solidaire de lieux culturels franciliens)
- CD1D (Fédération de labels indépendants)
- CITI (Centre International pour les Théâtres Itinérants)
- FAMDT (Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles)
- Fédélima (Fédération des Lieux de Musiques Actuelles)
- Fédération nationale des arts de la rue
- Féarock (Fédération des radios associatives rock)
- FRAAP (Fédération des Réseaux et Associations d'Artistes Plasticiens)
- Le Chaînon/ FNTAV (Fédération des Nouveaux Territoires des Arts)
- RIF (Confédération des réseaux départementaux de lieux de musiques actuelles/amplifiées en Ile de France)
- SMA (Syndicat des Musiques Actuelles)
- SCC (Syndicat des Cirques et Compagnies de Création)
- SYNAVI (Syndicat National des Arts Vivants)
- THEMAA (Association nationale des théâtres de Marionnettes et des Arts Associés)
- Zone Franche (le Réseau des Musiques du Monde)

**La « Maison des Réseaux artistiques et culturels » est un outil de mutualisation d'espaces de travail créé en 2008 par les organisations membres de l'UFISC avec le soutien de la région Ile de France et de la Ville de Paris. Cet outil est né de la volonté de mutualiser des moyens entre différentes structures, de partager des charges communes et surtout de favoriser les rencontres, les temps de formation, d'échange et de débat.**

**Plus d'infos : [www.ufisc.org](http://www.ufisc.org)**

## L'UFISC recrute

### Un(e) chargé(e) de développement de la Maison des réseaux artistiques et culturels et de coordination H/F (Emploi Tremplin - CDD en remplacement)

#### Description du poste :

Dans le cadre de la démarche de mutualisation de l'UFISC, et sous l'autorité de la déléguée générale, le (la) salarié(e) aura pour missions de développer et de coordonner le projet « Maison des Réseaux artistiques et culturels » et les dynamiques générées.

Il/elle aura pour fonctions :

#### 1) Appui à la mutualisation et à la coopération

- Accueil et gestion quotidienne des espaces collectifs
- Développement d'outils pour l'organisation collective (intranet, serveur...)
- Développement de services, de ressources et d'outils mutualisés (réseau informatique, communication, BDD...)
- Accompagnement et appui des actions et dynamiques collectives

#### 2) Gestion administrative

- Gestion des relations clients / fournisseurs
- Suivi comptable, budgétaire et social
- Secrétariat, préparation des dossiers de financement...

#### 3) Intendance des locaux, équipements et services mutualisés

- Suivi et organisation de la maintenance et de l'entretien des locaux, équipements et services
- Mise en œuvre des aménagements mobiliers
- Organisation et suivi de chantiers techniques (projet d'agrandissement des locaux)
- Définition et diffusion des procédures collectives

#### Compétences requises

- Rigueur / autonomie / gestion de projets
- Dynamisme et qualités relationnelles (l'animation de réseau est un plus)
- Maîtrise de la gestion administrative
- Expérience souhaitée de la gestion et de l'intendance d'un lieu
- Maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, tableur, BDD, publication internet)
- Capacité de synthèse, aisance rédactionnelle
- Connaissance de l'environnement socio-économique du secteur des arts et de la culture

#### Modalités

- Temps complet (35h),
- Poste domicilié à Paris 19, possibilité de travail ponctuel le samedi
- Recrutement en CDD de 4 mois (pour remplacement de congés maternité avec possibilité de prolongement)
- CCNEAC, salaire mensuel brut de 1750 €
- Prise de fonction : lundi 3 novembre 2014 (disponibilité immédiate)
- Eligibilité à l'Emploi Tremplin (merci de vérifier :

[http://www.iledefrance.fr/sites/default/files/medias/2013/11/documents/et\\_2013\\_ri\\_et\\_projet\\_0.pdf](http://www.iledefrance.fr/sites/default/files/medias/2013/11/documents/et_2013_ri_et_projet_0.pdf)

*Critères éligibilité Emplois Tremplins : Jeunes sans emploi entre 16 et 26 ans à la signature du contrat de travail ; Demandeurs d'emploi de 45 ans et plus ; Demandeurs d'emploi sans critère d'âge : Bénéficiaires de l'allocation veuvage, Reconnus handicapés, Allocataires du RMI, Allocataires de l'ASS, Bénéficiaires de l'allocation parent isolé, Résidents des territoires prioritaires de la politique de la ville*

Lettre de motivation et CV à adresser, au plus tard le 20 octobre 2014, à Monsieur le Président, uniquement par mail à [recrutement@ufisc.org](mailto:recrutement@ufisc.org).

Entretiens prévus les 23 et 24 octobre 2014.

Contact : Patricia COLER, 01 42 49 53 64

UFISC, c/o Maison des réseaux artistiques et culturels, 221 rue Belleville, 75019 PARIS